



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SUBMISSION À :**

**Agence Parcs Canada
Unité de gestion Banff
C.P. 900
216 Hawk Avenue
Banff, AB, T1L 1K2**

**RÉVISION 005 À UNE
INVITATION À SOUMISSIIONER**

**REVISION 005 TO AN
INVITATION TO TENDER**

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'offre demeurent les mêmes.

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Offer remain the same.

Issuing Office - Bureau de distribution :

Agence Parcs Canada
Parc National Banff
C.P. 900
Banff, AB
T1L 1K2

Title - Sujet : Construction d'un nouvel immeuble, rue Marten – Logements du personnel Parc national Banff, Banff (Alberta)	
Solicitation No. - N° de l'invitation : 5P421-19-0039/A	Date : 12 août 2019
Amendment No. - N° de modification : 005	
Client Reference No. - N° de référence du client : S/O	
GETS Reference No. N° de reference de SEAG : PW-19-00883187	

Solicitation Closes - L'invitation prend fin : At - à : 02 :00 PM On - le : 13 août 2019	Time Zone - Fuseau horaire Heure avancée des Rocheuses (HAR) - Mountain Daylight Time (MDT)
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------

F.O.B. - F.A.B. : Plant - Usine : <input type="checkbox"/> Destination : <input checked="" type="checkbox"/> Other - Autre : <input type="checkbox"/>		
Address Enquiries to - Adresser toute demande de renseignements à : Annie Roy		
Telephone No. - N° de telephone : 403-762-1459	Fax No. -N° de télécopieur :	Email Address – Courriel : annie.roy2@canada.ca
Destination of Goods, Services, and Construction - Destination des biens, services, et construction : See Herein – Voir ci-joint		

**TO BE COMPLETED BY THE BIDDER –
À REMPLIR PAR LE SOUMISSIIONNAIRE**

Vendor/ Firm Name - Nom du fournisseur/ de l'entrepreneur :	
Address - Adresse :	
Telephone No. - N° de telephone :	Fax No. - N° de télécopieur :
Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur	
Signature :	Date :

Solicitation No. - N° de l'invitation :
5P421-19-0039/A

Amd. No. - N° de la modif. :
005

Contracting Authority - Autorité contractante :
Annie Roy

Client Ref. No. - N° de réf. du client :
S/O

Title – Titre :
Construction d'un nouvel immeuble, rue Marten – Logements du personnel
Parc national Banff, Banff (Alberta)

Modification 005

Cette modification vise à :

A. Répondre aux questions des soumissionnaires

A. Questions et réponses

- Q8 En ce qui a trait au projet susmentionné, veuillez fournir des précisions sur ce qui suit :
Réf. : Annexe B (sommaire des travaux liés à l'environnement)
La section sur les déblais ordinaires précise que le taux unitaire comprend aussi une contrepartie complète pour le sol de fondation, la préparation, le placement et le compactage.
Cela signifie-t-il que le sol de fondation en gravier doit être inclus dans ce prix unitaire?
Les travaux de préparation du sol de fondation en gravier doivent-ils être inclus dans le montant forfaitaire ou dans le prix unitaire?
- R8 Dans le montant forfaitaire.
- Q9. Veuillez fournir des dessins d'étagage pour le niveau 1 du parc de stationnement étagé.
R9 Voir la section 01 35 00 1.1.3. Les travaux d'étagage font partie de la conception déléguée.
- Q10 Avez-vous prévu un endroit pour l'empilage de matériel à l'extérieur du chantier?
R10 Non
- Q11 En ce qui a trait au projet susmentionné, veuillez fournir des précisions sur ce qui suit :
Réf. : Finition du plancher – voir la note d'un fournisseur de revêtement de sol ci-dessous. Si vous préférez lui parler directement, veuillez me le faire savoir et je vous fournirai ses coordonnées.
Malheureusement, l'Insonofloor et l'Acoustiboard ne sont pas des solutions adéquates pour ce type d'application.
Nous ne recommandons plus l'installation de ces deux produits ensemble.
L'Insonofloor exige un plancher flottant d'au moins 8 mm d'épaisseur.
L'Acoustiboard exige un plancher flottant d'au moins 10 mm d'épaisseur.
Par conséquent, il y a incompatibilité avec ce plancher en vinyle.
- R11 Veuillez retirer la note ayant trait aux produits Insonofloor et Acoustiboard.
- Q12 Pour le projet susmentionné, pouvez-vous clarifier les éléments suivants : Réf. : S201
Base de l'escalier près de la ligne P5. Les dessins architecturaux montrent une dalle sur terre-plein contrairement aux dessins structuraux. Pouvez-vous clarifier?
Quelle est l'épaisseur de cette dalle?
- R12 Se référer au dessin S604.
- Q13 En ce qui a trait au projet susmentionné, veuillez fournir des précisions sur ce qui suit: Réf.: S103
Les notes générales font mention de pieux vissés. Cependant, je n'en vois pas sur les dessins.
Pouvez-vous indiquer à quels endroits ces pieux doivent être installés?
- R13 Ce projet ne prévoit pas l'installation de pieux vissés.
- Q14 Le caoutchouc chaud indiqué ne peut pas être utilisé sur un mur côté caché.
A14 Consulter la section 07 55 63 ajoutée à l'addendum 2.
- Q15 Le type de plancher ne précise pas quelle surface est considérée comme une surface à forte charge nécessitant une isolation HI-100 comme indiqué dans le devis.
A15 Il s'agit du plancher du stationnement.

LES AUTRES CONDITIONS RESTENT INCHANGÉES.